

Conditions générales de vente

1. Désignation

L'entreprise IMAGE CONSULTING désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège est situé au 1461 route de Rougiers à St Maximin la Ste Baume (83470). IMAGE CONSULTING met en place et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national.

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par IMAGE CONSULTING pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès d'IMAGE CONSULTING implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

3. Documents contractuels

Pour chaque formation, IMAGE CONSULTING s'engage à fournir au client une convention de formation, qui précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix.

Toute convention de formation sera établie selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

4. Report / annulation d'une formation par IMAGE CONSULTING

IMAGE CONSULTING se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le client avec un préavis raisonnable.

5. Annulation d'une formation par le client

Toute formation commencée est due en totalité.

Toute annulation d'une formation à l'initiative du client devra être communiquée par écrit dans les conditions qui suivent :

- Annulation à plus de 30 jours par rapport à la date de début de formation :
Seuls les frais de dossier seront exigibles immédiatement
- Annulation à moins de 30 jours avant le début de la formation :
100% du prix de la formation, ainsi que les frais de dossier, seront immédiatement exigibles

6. Remplacement d'un participant

Le client n'a pas la possibilité de remplacer un participant par un autre participant.

8. Refus de former

Dans le cas où une convention serait établie entre le client et IMAGE CONSULTING sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), IMAGE CONSULTING pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

9. Prix et règlements

Les prix des formations sont indiqués en nets de taxes, IMAGE CONSULTING n'étant pas assujéti à la TVA.

Le paiement est à effectuer par chèque ou virement lors de la signature de la convention de formation.

En cas de paiement par chèque, celui-ci sera débité après l'exécution de la prestation de formation.

Dans la cas où le client annule sa participation dans un délai inférieur à 30 jours avant le début de la formation, son chèque sera débité immédiatement.

10. Prise en charge par un Opérateur de Compétences ou un Fond spécifique

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO ou Fond de financement de formation spécifique, il est tenu de fournir l'accord de financement à IMAGE CONSULTING. En cas de prise en charge partielle du coût de la formation, le reliquat sera facturé directement au client.

En cas de non-paiement par l'OPCO ou le Fond de financement, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

11. Obligations d'IMAGE CONSULTING

IMAGE CONSULTING s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, IMAGE CONSULTING n'est tenu qu'à une obligation de moyens.

12. Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

12. Obligations du client

Le client s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction des supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...). Ceux-ci sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction partielle ou totale ne peut être effectuée sans l'accord écrit et préalable de IMAGE CONSULTING

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou d'animation de formation ou de prestations à destination de ses propres clients.

16. Protection des données personnelles

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à IMAGE CONSULTING sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Elles peuvent être transmises à des sous-traitants ou prestataires externes. Les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès d'IMAGE CONSULTING ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais réglementaires et à en informer IMAGE CONSULTING, en écrivant à l'adresse suivante : emma.tellier@orange.fr

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, IMAGE CONSULTING s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées.

17. Communication

Le Client autorise expressément IMAGE CONSULTING à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

18. Loi applicable et juridiction

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre IMAGE CONSULTING et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de AIX EN PROVENCE (13).